



**Cristal Habitat**  
ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **Identification du Pouvoir Adjudicateur :**

CRISTAL HABITAT  
Le Cristal  
1, Place du Forum  
73025 CHAMBERY CEDEX

### **Procédure de passation :**

Marché d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination passé en procédure adaptée, selon l'article 42-2 de l'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 de son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à une négociation, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur les bases des offres initiales sans négociation.

### **Objet du marché :**

**Démolition du bâtiment existant et construction de 15 logements et d'une micro-crèche de 30 berceaux situé 18 avenue du Général Cartier – 73000 CHAMBERY**

### **Caractéristiques principales :**

Le délai d'exécution est de 15 mois y compris congés payés, intempéries et préparation du chantier.

Date de l'ordre de service prévisionnel : février 2019.

### **Conditions relatives aux marchés :**

Modalité de financement : Selon les modalités de financement des organismes de logements sociaux dotés d'une comptabilité commerciale.

Modalités de règlement des comptes : Le délai global de paiement est de 30 jours.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### **Pièces relatives à la candidature et à l'offre :**

#### **1 - Pièces relatives à la candidature :**

##### **Les candidats doivent utiliser pour présenter leur candidature:**

- Lettre de candidature (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC1 disponible gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)),

- déclaration du candidat (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC2 disponible gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)).

#### **Capacités juridiques:**

- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015,
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Extrait de KBis ou équivalent de moins de 3 mois.

#### **Garanties professionnelles et/ou techniques du candidat:** (article 51 de l'ordonnance 2015 699 du 23 juillet 2015)

- Liste des références exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les références les plus importantes.

#### **Capacités économiques et financières:**

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels concernant les trois dernières années,
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale à jour.

#### **2 - Pièces relatives à l'offre :**

- Convention d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (O.P.C.), dûment remplie,
- Fiche de présentation signée,
- Détail des prix des prestations.

#### **Critères de sélection des candidatures :**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux des règles de la commande publique.

Critères de sélection des candidatures :

**Garanties et capacités techniques et financières**  
**Capacités professionnelles**

#### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction, des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1- Prix des prestations	60 %
2- Valeur technique	40 %

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

#### **CONDITION DE DELAIS:**

- **Date limite de réception des candidatures et des offres : 14 février 2019 à 12h**
- **Délai minimum de validité des offres : 90 jours.**

<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS:</b>
-------------------------------

• **Renseignements complémentaires :**

Les candidatures et offres doivent être transmises **par voie dématérialisée sur la plateforme : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)**.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

La transmission des documents par dématérialisation étant devenue obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 25 000.00 Euros H.T., aucune candidature ni offre ne sera acceptée en version papier.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :  
Word - PDF

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*\*) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

• **Adresses auprès desquelles les documents peuvent être obtenus :**  
[www.cristal-habitat.fr](http://www.cristal-habitat.fr) ou [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Renseignement(s) administratif(s) :**

CRISTAL HABITAT  
Le Cristal  
1, Place du Forum  
73025 CHAMBERY CEDEX  
Tel : 04 79 71 99 86  
Isabelle LAZARETH

**Renseignement(s) technique(s) :**

CRISTAL HABITAT  
Le Forum  
1, Place du Forum  
73025 CHAMBERY CEDEX  
Tel : 04 79 71 99 82  
Léonie JACQUET

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

• **Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :**

Les plis seront à adresser par voie électronique à l'adresse suivante :  
[www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

• **Instance chargée des procédures de recours et adresse à laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours :**  
Tribunal de Grande Instance de Chambéry

• **Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2019**